

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

11 mars 2019

Nomination à l'Autorité de marchés financiers de Nicolas Salles en tant que responsable transverse des données

Dans un environnement réglementaire marqué par un reporting aux régulateurs de plus en plus large, Nicolas Salles, qui a rejoint l'AMF le 10 janvier 2019, a la responsabilité d'optimiser la gestion du patrimoine des données et d'être le facilitateur et l'animateur central du dispositif de gouvernance des données pour l'AMF. Son poste est rattaché à Philippe Guillot (membre du Comité exécutif de l'AMF).



Nicolas débute sa carrière en 2001 en tant que consultant Business Intelligence. A ce titre, il est amené à accompagner de grands comptes dans leurs projets décisionnels.

En 2006, il rejoint la division conseil de PricewaterhouseCoopers où il devient Manager. Dans le cadre de ses missions, Nicolas participe notamment à des projets réglementaires et de gouvernance de la donnée au sein d'établissements financiers.

En 2010, Nicolas rejoint AXA Investment Managers où il exerce successivement les postes de responsable de référentiels, responsable de la coordination et de la gouvernance des données puis responsable du pôle "Data

Solutions". Dans le cadre de ses fonctions, Nicolas a participé notamment à la définition du plan stratégique de la donnée et à la direction de projets stratégiques.

Nicolas est diplômé de l'École supérieure d'ingénieurs Léonard-de-Vinci (ESILV).

À propos de l'AMF

Autorité publique indépendante, l'AMF est chargée de veiller à la protection de l'épargne investie en produits financiers, à l'information des investisseurs et au bon fonctionnement des marchés. Visitez notre site <https://www.amf-france.org>

Contact presse :

Direction de la communication de l'AMF - Christèle Fradin - Tél : +33 (0)1 5345 6029 ou +33 (0)1 5345 6028

Mots clés

NOMINATION

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

ARTICLE

FONCTIONNEMENT DE L'AMF

09 juin 2022

La Commission Climat et finance durable (CCFD)



ARTICLE

FONCTIONNEMENT DE L'AMF

01 juin 2022

Nos missions



RAPPORT ANNUEL

RAPPORT ANNUEL

18 mai 2022

Rapport annuel de l'AMF 2021 - Annexes



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact :
Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris
Cedex 02